

**SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
BACHÉ – DESCAZAUX-DUFRÊNE**

Huissiers de Justice Associés



46 rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

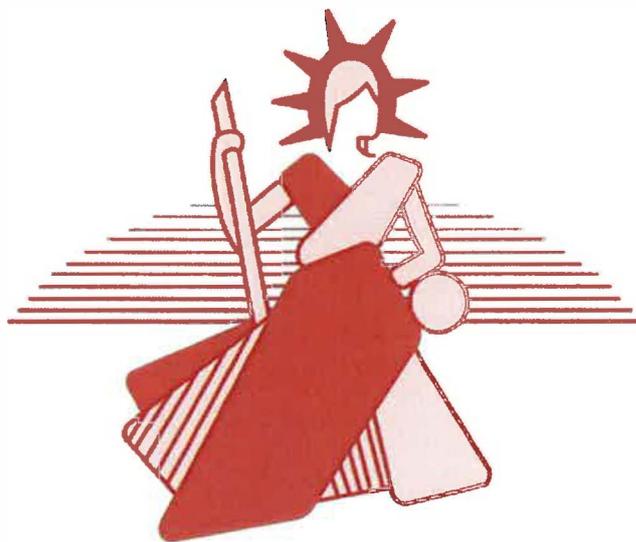
Téléphone : 05.62.26.94.44
Télécopie : 05.62.26.94.45

RCS TOULOUSE : D 784 131 898

SIRET : 784 131 898 00024

APE : 741 A

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF



Maître Karine DESCAZAUX-DUFRÊNE

HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIÉ

interjuris
eurojuris

(Recouvrement de créances, procédures civiles et commerciales, état des lieux, inventaires,
constats, rédaction baux commerciaux et d'habitation)

Karine DESCAZAUX-DUFRÈNE
Huissier de Justice Associé
46 Rue du Languedoc, 31000 TOULOUSE
Tel : 05.62.26.94.37
Fax : 05.62.26.94.45
Mobile : 06.03.85.05.10
Mail : karine.descazaux-dufrene@huissier-justice.fr
Web : <http://www.huissiertoulouse31.com>



PREMIERE EXPEDITION

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE VINGT-HUIT JANVIER
A QUATORZE HEURES SIX MINUTES

A la demande du

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE ILE-DE-FRANCE, suite à fusion absorption du 15 juin 2015, lui-même venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE AIN, suite à fusion du 27 mai 2007, SA au capital de 124 821 703 euros, immatriculé au RCS de PARIS sous le numéro 379 502 644, dont le siège social est 26-28 rue de Madrid à 75008 PARIS, représenté par ses dirigeants légaux en exercice.

Faisant élection de domicile et constitution d'avocat au cabinet de :

Maître Isabelle FAIVRE, Avocat au Barreau de TOULOUSE, y demeurant 17 rue du Languedoc 31000 TOULOUSE, tel. 05.61.21.14.96 ; fax. 05.62.17.13.85, mail : faivreisabelleavocat@orange.fr, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles et toute signification relative à la saisie dont il s'agit.

Et ayant pour avocat plaidant :

Maître Etienne AVRIL, de la SELARL BOST AVRIL, Avocat au Barreau de LYON, y demeurant 17 rue de la Part-Dieu, 69003 LYON, Toque 33, tel. 04.78.58.97.41, mail : eavrill@ba-avocats.fr.

Et élisant domicile en son cabinet en tant que de besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tout lieu d'exécution.

En vertu et pour l'exécution

D'une copie exécutoire dressée par Maître Jean-François CASTERAN, Notaire Associé de la SCP BEGOUEN CASTERAN, Notaire à BLAGNAC (31), en date du 31 mai 2007, contenant prêt au profit de Monsieur **xx**, dans le cadre de l'acquisition d'une maison d'habitation à usage de résidence principale, dit PRET JEUNE E3 d'un montant de 122 730 euros, remboursable en 300 échéances au taux révisable initial de 4,80 %, garanti par un privilège de prêteur de deniers et une hypothèque conventionnelle inscrite au Service de Publicité Foncière de MURET, le 5 juillet 2007 sous le volume 2007 V Numéro 1706.

En application des articles R322-1, R322-2, R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la saisie immobilière des immeubles sis après désignés, à défaut par :

- Monsieur xxx, de nationalité française, célibataire, mécanicien aéronautique, demeurant x

D'avoir satisfait au commandement valant saisie immobilière qui lui a été signifié par acte de la SCP BACHE, DESCAZAUX-DUFRENE, Huissiers de Justice Associés à TOULOUSE, 46 rue du Languedoc, le 23 décembre 2021.

Je, soussignée, Karine DESCAZAUX-DUFRENE, Huissier de Justice Associé, agissant pour le compte de la Société Civile Professionnelle « Pascal BACHE, Karine DESCAZAUX-DUFRENE », titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de TOULOUSE (Haute-Garonne), y domicilié en cette qualité, 46 rue du Languedoc :

DESIGNATION PROPRIETE

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

Une maison à usage d'habitation élevée d'un simple rez-de-chaussée avec garage et jardin

figurant au cadastre section BT n°10 (suite à procès-verbal de remaniement cadastral du 7 janvier 2008 publié au SPF de MURET le 10 janvier 2008 volume 2008 P n°192 afin de remanier la parcelle anciennement section A n°712) pour une **contenance globale de 04a 38ca.**

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attachés, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Certifie m'être transportée ce jour, 28 Janvier 2022 à 14 heures 06 minutes, 13, chemin Marial à 31470 FONSORBES,

Sur place, après avoir décliné mon identité et l'objet de ma mission à la personne qui me reçoit et qui me déclare être Monsieur xxx, propriétaire, occupant les lieux,

Je rencontre également sur place Monsieur xxx, de la société MCP en charge de l'établissement des diagnostics,

Nous entrons depuis l'extérieur par une porte bois vitrée donnant accès et éclairant une pièce à usage de salon.

Pièce à usage de salon

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce comporte un point lumineux en plafond.

Cette pièce est chauffée par un poêle à bois.

(photos n°1 et 2)

Sur la droite de la pièce, par une porte isoplane, nous accédons à une pièce à usage de chambre.

Pièce à usage de chambre 1

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

La pièce est éclairée par une fenêtre deux battants, montant bois, simple vitrage.

Un radiateur en fonte équipe cette pièce.

(photos n°3 et 4)

Depuis le salon, par une porte pleine bois, nous accédons à une pièce à usage de cuisine.

Pièce à usage de cuisine

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont, au niveau de l'évier et en retour de ce dernier, recouverts pour partie d'une hauteur de carrelage. En face, une partie des murs est recouverte de carrelage.

La pièce est éclairée par une porte-fenêtre deux battants, simple vitrage.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en fonte.

Dans cette pièce se trouve un cumulus.

Elle comporte un évier double bac.

(photos n°5, 6 et 7)

Couloir:

Depuis la cuisine, par une ouverture de laquelle la porte a été enlevée, nous accédons à un couloir de dégagement, lequel présente au sol un carrelage.

Les plinthes sont en carrelage. Les murs sont peints. Dans ce couloir se trouve un tableau électrique.

En plafond se trouve une suspension lumineuse.

Ce couloir est éclairé par une fenêtre, montant bois, simple vitrage.

Une porte isoplane sur la droite mène à une véranda. Une porte isoplane sur la gauche mène à des toilettes.

Au fond, dans le prolongement, ce couloir dessert la salle d'eau et une chambre.

(photos n°8, 9 et 10)

Nous arrivons dans ce couloir et par la porte sur la gauche, porte verre type cathédrale, nous arrivons dans une pièce à usage de toilettes.

Pièce à usage de toilettes

Le sol est recouvert de carrelage identique à celui du couloir.

Les plinthes sont en carrelage.

Une partie de la hauteur des murs est recouverte de carrelage, le reste est crépi et peint.

Le plafond est peint. En plafond se trouve une douille avec ampoule.

(photo n°11)

Sur la gauche, dans le prolongement du couloir, par une porte verre type cathédrale, nous accédons à une pièce à usage de salle de bains.

Pièce à usage de salle de bains

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts pour partie de carrelage sur une partie de leur hauteur, et pour le restant sont peints.

En plafond se trouve un puits de jour. Le plafond est peint.

La pièce est équipée d'une baignoire avec flexible, et d'une vasque sur pied.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en fonte.

Un bidet céramique est présent dans la pièce.

(photo n°12)

Revenant et poursuivant dans le couloir, par une porte isoplane peinte, nous accédons à une pièce à usage de chambre.

Pièce à usage de chambre 2

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints pour partie. Deux pans de mur sont lambrissés, dont celui qui accueille la fenêtre.

Le plafond est peint. En plafond se trouve une suspension électrique.

La pièce est éclairée par une fenêtre deux battants, montant bois, simple vitrage.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique.

(photo n°13)

Par la porte isoplane se trouvant dans le couloir de dégagement, nous accédons à une annexe type véranda.

Véranda

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont pour partie peints, pour le restant recouverts de briques de parement.

Une partie vitrée bois séparative est présente dans cette véranda.

Le toit de la véranda est constitué de tôles type tôles éverite.

(photos n°14, 15 et 16)

Sortant de cette véranda, nous accédons au garage.

Garage

Le sol est constitué d'une dalle brute.

En plafond, se trouve un matériau peint.

Les murs sont bruts et encombrés ne permettant de bien les voir.

Dans le garage se trouve le compteur électrique.

Une porte coulissante bois ferme ce garage.

(photo n°17)

EXTERIEUR

Nous nous positionnons en partie extérieure: la maison est une maison de plain-pied, dont la façade avant principale et une partie de la façade latérale droite, sont recouvertes de briques type briques de parement.

La façade arrière est crépie et comporte une applique lumineuse.

La façade latérale présente une portion constituée de tôles diverses dans le prolongement de laquelle, se trouve la porte du garage et une portion de façade crépie.

Un appentis est adossé à la façade arrière de la maison, il est constitué de chevrons bois recouverts d'un matériau PVC.

Les volets équipant les ouvertures de la façade avant sont en bois.

Les volets équipant les ouvertures arrière sont métalliques, peints en vert.

Les larmières et gouttières, sont en zinc.

La toiture est constituée de plusieurs pans de matériaux type tôle éverite fibrociment et de tôles ondulées au-dessus de la zone "véranda".

Un cliché photographique est pris de la sous face de la toiture depuis une trappe dans la maison donnant accès aux combles.

Le terrain est encombré.

Un portillon métallique présent sur la clôture côté façade avant permet d'accéder sur le fonds.

La clôture au niveau du chemin contigu est constituée d'un poteau béton et de quelques morceaux de matériaux de briques et matériaux divers, ainsi que de panneaux de grillage montés sur une murette.

Un grand portail coulissant ferme et rejoint un autre petit portail qui se rabat, métallique, donnant sur rue.

(photos n°18 à 35)

CONDITIONS D'OCCUPATION

Les lieux sont occupés par le propriétaire Monsieur xxx

Ces constatations faites, je me suis retirée et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

DONT PROCES VERBAL

Coût :

Emolument	219,16
Transport	<u>7,67</u>
HT	226,83
TVA 20 %	45,37
Total TTC	272,2



K. DESCAZAUX-DUFRÈNE

Ce Procès-verbal de Constat comprend : 6 feuillets et 35 photographies



Photo N°1



Photo N°3



Photo N°4





Photo N°7



Photo N°8



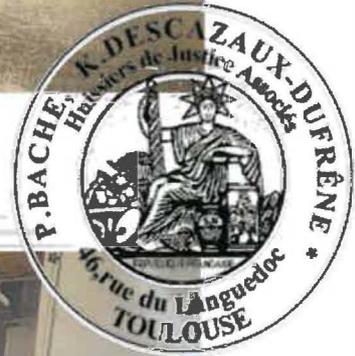
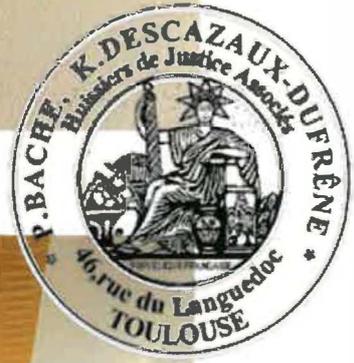


Photo N°10



Photo N°11



oto N°12



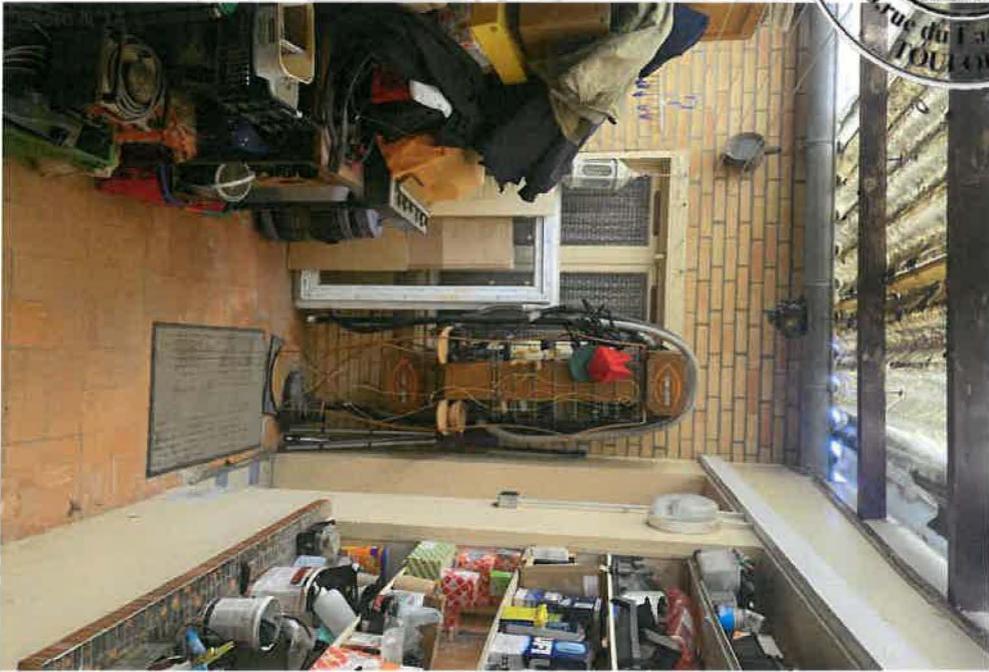


Photo N°15

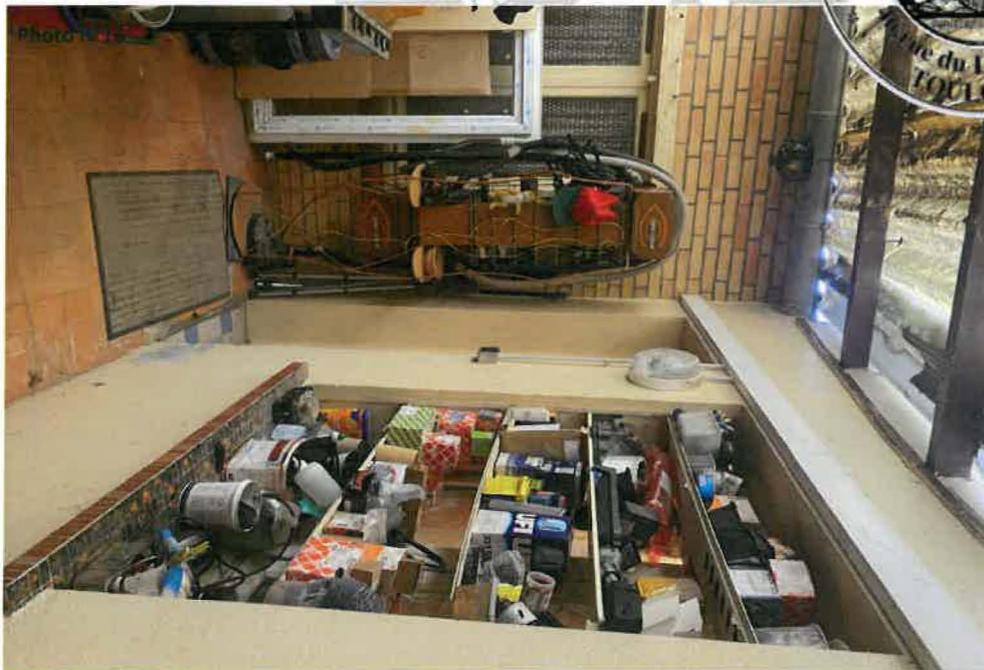




Photo N°18



Photo N°19



Photo N°21

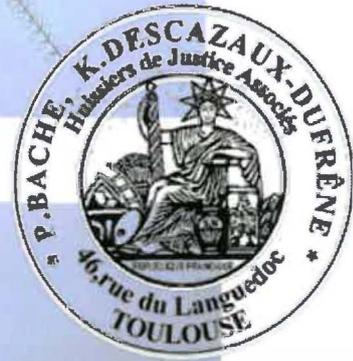


Photo N°22



Photo N°23



Photo N°24



Photo N°25



Photo N°27



Photo N°29



Photo N°30



Photo N°31



Photo N°33



Photo N°35

